

Le 18 octobre 2007

à monsieur le commissaire enquêteur du PLU  
de la commune de CHARVIEU CHAVAGNEUX

monsieur le commissaire,

Le collectif PARFER LYON CREMIEU oeuvre depuis plusieurs années au prolongement des lignes de tramway LEA et LESLYS depuis le département du Rhône vers le Nord Isère, sur l'ancienne voie du CFEL.

Actuellement un comité de pilotage du projet s'est mis en place à l'initiative du conseil général de l'Isère et sous la responsabilité de monsieur Baietto, vice président chargé des transports. Les études faites par les cabinets TTK puis TRANSETUDES ont mis en évidence le bien fondé de ce projet. Le SCOT de la boucle du Rhône s'est prononcé en faveur du prolongement de LEA vers le Nord Isère avec un phasage dans le temps afin d'étaler les dépenses.

Des communes riveraines, concernées par la voie du CFEL, comme JANNEYRIAS et TIGNIEU JAMEYZIEU ont déjà fait des réserves foncières pour prévoir un parking de voitures à l'endroit où se situeraient les futures gares du tramway à l'occasion de la révision de leur PLU.

Il nous apparaît nécessaire que, à l'occasion de ce PLU, la commune de CHARVIEU CHAVAGNEUX prévoie aussi une réserve foncière pour un parking d'accueil des voitures de ceux qui utiliseront le tramway dans le futur.

Actuellement les stations ne sont pas définitivement fixées sur cette commune, mais les études prévoient une gare à l'entrée de CHARVIEU, vers le Piarday au lieu dit « les Perves », vers le silo à grains (voir schéma), à Charvieu église et à Charvieu tréfileries.

Nous pensons que, compte tenu de l'arrivée de nouvelles populations prévues dans le secteur et de la possibilité pour les populations de CHAVANOZ de rejoindre facilement le tramway en ce lieu, c'est vers la station prévue à l'entrée de Charvieu qu'il convient de faire la réserve foncière pour un parking.

Pour le collectif PARFER

Christian VARLOUD